

Saint-Aunès, le 1 juillet 2022

Accréditation n°1-1366  
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES	
Objet de l'essai : Auto-contrôle Référentiel d'essais : SPIR-FSF-6P>List-ALI	<b>EARL SO SPIRULINE</b> <b>Madame Sophie NOSSARDI</b> <b>Domaine Pierredon</b> <b>13370 Mallemort</b>
N° Dossier : 000103844 N° Echantillon : <b>BECH2022-30440</b> Date d'analyse : <b>29 juin 2022</b>	

### PRELEVEMENT ET RECEPTION

Prélevé le : 27/06/2022 12:40:00  
Site de prélèvement : So Spiruline  
Réception le : 27/06/2022 14:30  
T° C Produit Prélevé : Amb

Par : Le Client  
Lieu de prélèvement : Remis sur site  
T°C Produit à réception : Amb  
T°C Meuble : NC

### TRACABILITE ECHANTILLON - Données fournies par le Client

#### Dénomination : Spiruline récolte du 28/04/2022

Fabricant : So Spiruline  
Fournisseur : NC  
Marque : NC  
Emballage/poids : NC  
Date de fabrication :  
Date d'emballage : NC  
Date Rupture chaîne du froid : NC

Nbre d'unités : 1  
N° CEE / Emb : NC  
DLC / DLUO :  
N° Lot : **SOSPI 1**  
N° Bon de Commande : **Spiruline 06/2022**  
Date de congélation : NC  
Date de déconditionnement : NC

Observations diverses :

### Tableau de résultats

Paramètres recherchés	Méthodes	Unités	Critères	Résultats	S/conclusion
Micro-organismes aérobies à 30°C	XP V08-034*	UFC/g	100 000	26000	CH Satisfaisant
Coliformes thermotolérants à 44°C	NF V08-060*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Anaérobies Sulfito-réducteur 46°C	NF V 08-061 Boîte*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Clostridium perfringens	NF EN ISO 7937*	UFC/g	10	<5	CH Satisfaisant
Staphylocoques à coagulase positive	BKR 23/10-12/15 Méthode spirale*	UFC/g	100	<100	CH Satisfaisant
Salmonella	BKR 23/07-10/11*	/25g	Absence	Non détecté	CS Satisfaisant
Listeria monocytogenes	AES 10/05-09/06*	UFC/g	100	<10	CS Satisfaisant

### BILAN

<b>Conclusions :</b>	<b>Qualité microbiologique satisfaisante</b>
<b>Commentaires :</b>	Cahier des charges proposé par la FSF : issu du projet GBPH "spiruline paysanne" (CH = Critère Hygiène. CS = Critère Sécurité). Un CH acceptable ou non satisfaisant entraîne la mise en place d'action corrective. Un CS non satisfaisant peut entraîner le retrait du lot.

(\*) : paramètres de la portée d'accréditation, (#) : nombre estimé, (\*) : nombre N°, (<n°) : micro-organisme détecté avec moins de n ufc/g. La valeur entre parenthèse est indicative, non couverte par l'accréditation. Les conclusions sont couvertes par l'accréditation si et seulement si l'ensemble des paramètres qui influent le sont également. NC : information non communiquée et/ou non renseignée. Le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux essais, tels qu'ils nous ont été fournis par le client.

Données de Prélèvement fournies par le Client, excepté si prélèvement effectué par AQMC (Mention "Prélevé le... Par : AQMC - ..."). Données de réception en italique fournies par AQMC. Le laboratoire AQMC est exonéré de responsabilité sur les données fournies par le client.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation du laboratoire AQMC. Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte de l'incertitude de mesure sur les résultats. Les sous conclusions sont générées par défaut selon le plan défini dans les CGV, sauf accord spécifique.

Magali GOMEZ

Responsable Technique

